



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 OCTOBRE 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 26/09/2023

Publication :
le 06/10/2023

Délibération n° D-2023-296

Budget Principal - Exercice 2023 - Décision Modificative n°1

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Valérie VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE

Excusés :

Madame Ségolène BARDET.

Direction des Finances

**Budget Principal - Exercice 2023 - Décision
Modificative n°1**

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de l'exécution du budget 2023, il est proposé à l'assemblée délibérante d'adopter la décision modificative n°1 en vue de procéder à des ajustements budgétaires concernant le budget principal.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter, au titre de l'exercice 2023, la décision modificative n°1 pour le budget principal.

Arrivée de Madame Noélie FERREIRA.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	2
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ

Décision modificative 2023

Budget principal



Conseil Municipal du 2 octobre 2023

ENJEUX DE LA DÉCISION MODIFICATIVE

Ajuster la programmation budgétaire en matière d'investissement en tenant compte :

- Des éléments exogènes venant modifier la dernière programmation prévisionnelle,
- Du déroulement opérationnel et du niveau de réalisation des actions,
- Des engagements juridiques pris ou qui pourront l'être d'ici la fin de l'année,
- Des prévisions de recettes actualisées par rapport au niveau de réalisation constaté.

Gérer l'endettement de la Ville

- Renforcer notre stratégie de désendettement via une opération de remboursement anticipé.
- Réévaluer l'emprunt d'équilibre du budget en fonction des mouvements opérés en DM

UNE DECISION MODIFICATIVE SPECIFIQUE

Spécifique dans le sens où elle ne concerne que :

- Le budget principal. Les budgets annexes et celui de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables ne sont pas modifiés.
- la section d'investissement. La section de fonctionnement fera l'objet d'une DM en novembre
- Seules les écritures de neutralisation d'amortissement des subventions impactent les 2 sections (80,8 K€)

Un choix stratégique dans le cadre de la gestion optimisée de la dette

Le contexte actuel de l'augmentation des taux d'intérêts permet de cibler 2 prêts pour un remboursement anticipé intégral avec un faible montant d'indemnité de remboursement anticipé (IRA). Le volume potentiel de désendettement est de 1,3 M euros maximum.

Le remboursement anticipé de l'un ou des 2 prêts sera effectué en fonction du niveau de la trésorerie disponible en décembre 2023

Cessions - 590 K€

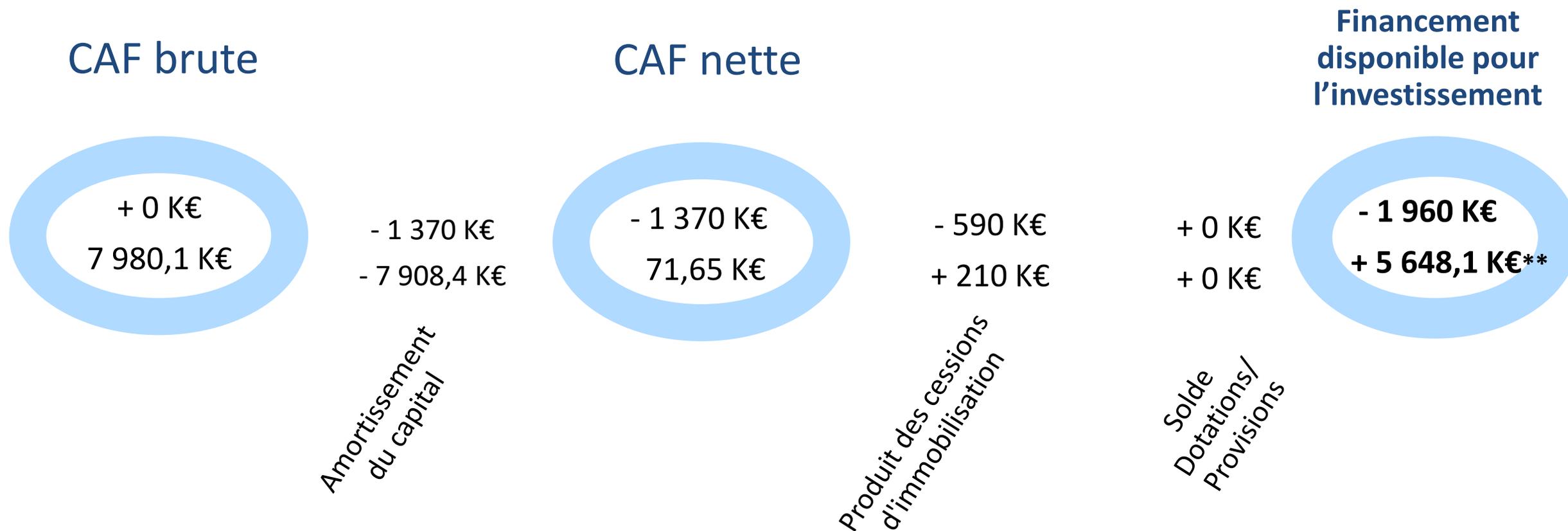
Un ajustement du produit des cessions qui tient compte des ventes et des encaissements de leurs recettes d'ici la fin de l'année 2023

Ces produits de cessions sont décalés sur 2024

UNE DECISION MODIFICATIVE SPECIFIQUE

Une diminution du financement disponible pour l'investissement (- 1 960 k€)

Une CAF diminuée provisoirement avec l'impact sur le capital remboursé et les cessions*



* La 1^{ère} ligne correspond à l'évolution de la CAF avec les inscriptions de la DM. La 2^{ème} ligne correspond aux évolutions budgétaires votées (BP + BS + DM)

** Pour mémoire, ce montant inclut le résultat de fonctionnement reporté de 5 277,4 K€

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

DIMINUTION DES DEPENSES (- 307,4 k€ => soit un total voté de 33 387,5 k€)

Les ajustements sont essentiellement opérés sur les dépenses d'équipement (- 273,5 K€) pour tenir compte de l'avancée des projets :

Concernant les AP/CP, les dépenses de crédits de paiement sont prévues en augmentation de 284 K€.

En K€

	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
Dépenses d'équipement	-1 365,7	1 092,2	-273,5
AP/CP	-800,4	1 084,4	284,0
ADAP		100,0	100,0
Centre Technique Espaces Verts	-50,0		-50,0
Rénovation Hôtel de Ville	-100,0		-100,0
Port Boinot		454,4	454,4
Renouvellement Urbain, Pontreau Colline Saint André	-650,4		-650,4
Secteur Hôtel de Ville		530,0	530,0

Ajustement des crédits notamment pour les travaux des ascenseurs dans les GS

Ajustement des crédits à la baisse en fonction de l'avancée du projet qui est au stade du choix de l'AMO

Ajustement des CP correspondant à la fin des travaux

Ajustement des CP en lien avec l'avancée des travaux de la Fabrique et de la Maison Patronale

Ajustement des CP en lien avec les décalages de certains travaux notamment sur le secteur Denfert Rochereau

Ajustement des CP en lien avec la poursuite des travaux, après les fouilles archéologiques

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

DIMINUTION DES DEPENSES (- 307,4 k€ => soit un total voté de 33 387,5 k€)

Les ajustements sont essentiellement opérés sur les dépenses d'équipement (- 273,5 K€) pour tenir compte de l'avancée des projets :

Hors AP/CP, les autres dépenses d'équipement sont réduites de - 557,45 K€. Les autres dépenses sont réduites de - 33,9 K€.

En K€	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
Dépenses d'équipement	-1 365,7	1 092,2	-273,5
Autres dépenses d'équipement	-565,3	7,8	-557,5
<i>Urbanisme et habitat</i>	-22,3		-22,3
<i>Sécurité publique et civile</i>	-37,7		-37,7
<i>Espaces et bâtiments publics</i>	-168,6		-168,6
<i>Education et jeunesse</i>	-3,0		-3,0
<i>Sport</i>		7,8	7,8
<i>Culture</i>	0,0		0,0
<i>Les ressources municipales</i>	-333,6		-333,6
Autres dépenses	0,0	-33,9	-33,9
<i>Titres de participation</i>		-33,9	-33,9
Total des mouvements inscrits à la DM	-1 365,7	1 058,3	-307,4

Les dépenses sur l'action foncière sont en hausse de 180,4 K€ avec notamment l'acquisition d'immeubles (+ 144 K€). A l'inverse, les subventions aux opérateurs de logements sociaux sont ajustées de - 155 K€ compte tenu du déroulement des montage de projets en cours. D'autres dépenses sont également revues à la hausse ou à la baisse selon l'avancée des projets

Les dépenses sur l'espace public (travaux de voirie) sont en hausse de 256 K€. A l'inverse, au regard de l'avancée du projet de travaux, les dépenses sur l'ancienne chapelle St Hilaire sont réduites de - 145 K€. D'autres dépenses sont également revues à la hausse ou à la baisse selon l'avancée des projets

Les dépenses relatives aux ressources municipales sont en baisse de - 334 K€ en raison notamment des ajustements des projets sur les systèmes d'informations (- 146 K€) et des besoins en acquisition de matériels et autres équipements (- 182 K€)

Restitution des crédits après finalisation d'un dossier de préemption de parts sociales d'une SCI

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

DIMINUTION DES RECETTES (- 85 k€ au global => soit un total voté de 14 765,8 k€)

En K€	Recettes en -	Recettes en +	Total Recettes
Recettes d'équipement	-735,6	657,6	-78,0
AP/CP	-735,6	281,4	-454,2
<i>Rénovation Hôtel de Ville</i>		75,7	75,7
<i>Parc Naturel Urbain</i>	-22,1		-22,1
<i>Port Boinot</i>	-166,0		-166,0
<i>Renouvellement Urbain, Pontreau Colline Saint André Secteur Hôtel de Ville</i>	-547,5		-547,5
		205,8	205,8
Autres recettes d'équipement	0,0	376,2	376,2
<i>Sécurité publique et civile</i>		38,5	38,5
<i>Espaces et bâtiments publics</i>		130,2	130,2
<i>Sport</i>		28,5	28,5
<i>Les ressources municipales</i>		179,0	179,0
Autres recettes	-150,0	143,0	-7,0
<i>Amendes de police</i>		133,0	133,0
<i>Taxe d'aménagement</i>	-150,0		-150,0
<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>		10,0	10,0
Total des mouvements inscrits à la DM	-885,6	800,6	-85,0

Les ajustements sont essentiellement opérés sur les recettes d'équipement (- 78 K€) en lien avec l'avancée des projets concernés

Ajustement des crédits des CP en lien avec les versements déjà effectués par la DRAC

Ajustement des crédits des CP en lien avec les notifications des subventions (notamment + 731,5 K€ pour l'Agence de l'Eau, - 300 K€ pour la DSIL, - 550 K€ pour la CAN, - 250 K€ pour le Département). Il ne s'agit pas d'une baisse de l'engagement des partenaires mais d'une optimisation entre ces différentes recettes en fonction de leur éligibilité cumulée à l'opération

Ajustement des crédits des CP en lien avec l'avancée des travaux : - 70 K€ pour le Fonds Friches, - 25 K€ pour le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), - 71 K€ pour la DSIL. Les recettes seront réinscrites au BP 2024

Ajustement des crédits des CP en lien avec l'avancée des travaux : - 347,5 K€ pour la CAN et - 200 K€ pour l'ANRU. Les recettes seront réinscrites au BP 2024

Ajustement des crédits des CP en lien avec les notifications des subventions (notamment + 200 K€ pour le Fonds Friches, + 34,4 K€ pour l'Agence de l'Eau), abandon de 30 K€ pour le Département

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

DIMINUTION DES RECETTES (- 85 k€ au global => soit un total voté de 14 765,8 k€)

En K€

	Recettes en -	Recettes en +	Total Recettes
Recettes d'équipement	-735,6	657,6	-78,0
AP/CP	-735,6	281,4	-454,2
<i>Rénovation Hôtel de Ville</i>		75,7	75,7
<i>Parc Naturel Urbain</i>	-22,1		-22,1
<i>Port Boinot</i>	-166,0		-166,0
<i>Renouvellement Urbain, Pontreau Colline Saint André Secteur Hôtel de Ville</i>	-547,5		-547,5
Autres recettes d'équipement	0,0	376,2	376,2
<i>Sécurité publique et civile</i>		38,5	38,5
<i>Espaces et bâtiments publics</i>		130,2	130,2
<i>Sport</i>		28,5	28,5
<i>Les ressources municipales</i>		179,0	179,0
Autres recettes	-150,0	143,0	-7,0
<i>Amendes de police</i>		133,0	133,0
<i>Taxe d'aménagement</i>	-150,0		-150,0
<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>		10,0	10,0
Total des mouvements inscrits à la DM	-885,6	800,6	-85,0

Les ajustements sont essentiellement opérés sur les recettes d'équipement (- 78 K€) en lien avec l'avancée des projets concernés

Ajustement de la recette du FIPD sur la vidéoprotection en lien avec sa notification

Ajustement des recettes dans le cadre Schéma Directeur d'Aménagement Lumineux (SDAL)

Ajustement de la recette du Département pour le parcours santé (24,5 K€) et inscription d'une recette du Fonds Vert au titre d'une étude sur la rénovation énergétique de la salle du Pontreau (4 K)

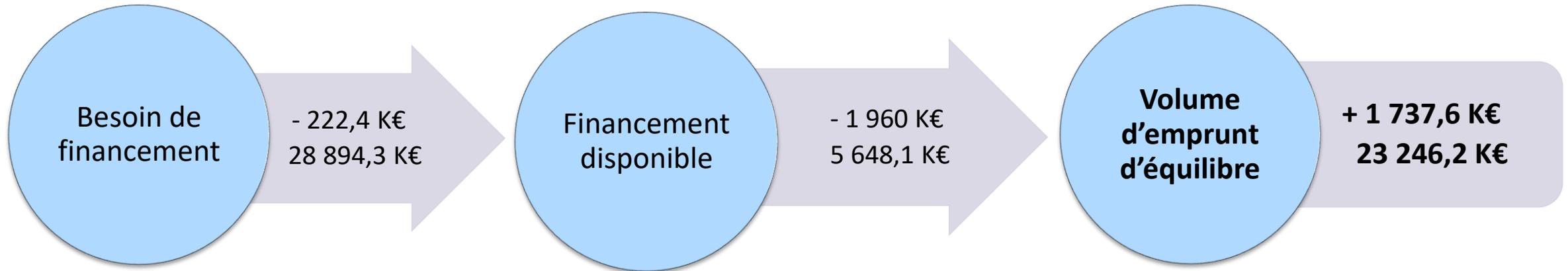
Ajustement des crédits des recettes dont notamment 160 K€ correspondant à la phase 2 de la DSIL sur Du Guesclin et 19 K€ au titre du bonus écologique sur les véhicules

Ajustement des amendes de police au regard de la notification reçue.

Ajustement de la recette sur la taxe d'aménagement compte tenu du rythme des versements actuels.

BUDGET PRINCIPAL - INVESTISSEMENT

Une hausse volume d'emprunt d'équilibre (+ 1 737,6 k€ => soit un total voté de 23 246,2 k€)



La réduction du financement disponible entraîne de facto une augmentation du volume d'emprunt **théorique** pour l'équilibre du budget.